

Parodies religieuses du Jura, les "Vêpres"

Autor(en): **Lovis, Gilbert**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Folklore suisse : bulletin de la Société suisse des traditions populaires = Folclore svizzero : bollettino della Società svizzera per le tradizioni popolari**

Band (Jahr): **73 (1983)**

PDF erstellt am: **11.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1005283>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Parodies religieuses du Jura, les «Vêpres»

Depuis la création de la «Société suisse des traditions populaires» la chanson jurassienne a fait l'objet de plusieurs travaux, et mon propos n'est pas d'apporter d'importants compléments aux dossiers constitués par d'éminents chercheurs. J'aimerais plutôt provoquer d'autres recherches ou tout au moins empêcher que disparaisse à jamais un genre qui, me semble-t-il, n'a pas été inventorié. Que les spécialistes ayant à leur disposition bibliographies thématiques et archives diverses pardonnent mon incompetence, mais je n'ai pas encore pu satisfaire mon désir: trouver l'origine des parodies religieuses que les vieux Jurassiens nomment «les Vêpres». Mon intérêt est aussi motivé par un minuscule souvenir, sorte de fruit défendu. Durant mon enfance, une fois, peut-être deux, j'ai entendu chanter des «Vêpres» pas très catholiques pour un jeune fils de la religion de ce nom. En ce temps-là, soit peu après la fin de la guerre imprudemment nommée la «Seconde» Guerre mondiale, la piété dominicale incluait encore l'assistance régulière non seulement à la Messe mais aux Vêpres. Les Complies n'étaient pas recommandées aux gamins à cause de l'heure un peu tardive de cet office, même si cette prière-là convenait mieux que toute autre à leur jeune foi... Comme chacun au village (Saulcy), je savais presque par cœur les chants grégoriens de l'ordinaire et même quelques airs supplémentaires, tel le trop rarement entendu «In manus tuas», si poignant à l'heure où la nuit survenait.

Quelle fête célébrait-on le soir où j'avais été autorisé à me rendre de La Racine à Saulcy pour l'office des Complies? Je ne sais, mais toujours est-il qu'en quittant l'église survint l'événement qui est à l'origine de ces quelques notes. Dans ce village à l'orée des Franches-Montagnes, l'église et l'auberge sont de bonnes voisines, seuls le cimetière et la route les séparent. En quittant le lieu de culte, alors que l'Angélus venait d'inviter les gosses à rentrer au logis paternel, je passai devant le restaurant et j'entendis chanter... les Vêpres! Quelques joyeux lurons désiraient commencer ainsi une longue soirée:

«En r'veniaint d'lai foire de Montfacon méon,
I aî vu ènne fanne qu'é fait boltius méus.»

Bien que je sois de la génération qui n'a plus eu la chance d'apprendre le patois comme langue maternelle et que mes connaissances en latin n'aient jamais dépassé le stade du marmonnement cher aux enfants de chœur peu doués, j'avais réussi à retenir ce couplet fameux. Sur le chemin

du retour, en louvoyant pour éviter les nids de poule qui l'ornaient alors de belle manière, je chantai et rechantai ce curieux verset :

« En revenant de la foire de Montfaucon méon,
J'ai vu une femme qui a fait culbute méus. »

Je me souviens encore vaguement du verset suivant car, au « méus » de la culbute, la rime voulait qu'apparût une partie de la dame que nul n'aurait dû apercevoir. Etant alors fort peu informé des traditions vestimentaires de nos grands-mères, je songeai à un bout de fesse, puisque les « culottes-bas » n'étaient alors pas connues et les jarretelles souveraines. En fait, vu l'impossibilité où j'ai été d'obtenir ce deuxième verset, je suppose que la chanson naquit au temps où les dames ne portaient pas de culottes, sauf dans certains foyers mal équilibrés... Bref, laissons-là ces souvenirs de galopins pour dire que, fait incroyable, je n'ai pas encore pu trouver les autres paroles de cette parodie religieuse. Oh ! elle est encore bien connue par son titre, si j'en crois le nombre de fausses pistes sur lesquelles d'aimables informateurs m'ont envoyé promener, car nombreux sont les Jurassiens qui, une fois ou l'autre, ont « entendu parler des Vêpres de Montfaucon ». « Entendu ... parler » ! Pas chanter !... Que de fois ne m'a-t-on pas donné noms et adresses de personnes « sachant encore » ces fameux couplets et, rendez-vous pris, déplacement fait, je récoltais une version des « Vêpres » ci-après présentées. Quand ce n'était pas rien du tout : « Je les savais, mais j'ai perdu la mémoire ces derniers temps ! » Ah ! chers vieux amis... Heureusement, je n'ai pas perdu mon temps, car j'ai trouvé un certain nombre d'informations qui me laissent croire que les parodies religieuses présentaient deux formes au moins. Celles que j'ai pu obtenir sont des versions toutes plus ou moins pareilles, dont le contenu a invariablement trait au mariage d'un gars parfois un peu lourdaud. Celles que je poursuis toujours en vain sont d'une autre veine.

Les parodies religieuses jurassiennes sont très mal connues, et la documentation y relative est encore au stade des archives où, d'ailleurs, elles ne doivent pas constituer des sources très considérables. Si j'ose formuler un tel jugement, c'est parce que dans une liste de mille chansons populaires établie par Jules Surdez on ne trouve que trois ou quatre « Vêpres », et encore faudrait-il se mettre à vérifier si la plupart ne sont pas des créations de ce folkloriste musicien à ses heures. Parmi les publications je n'ai découvert qu'un seul texte, qui curieusement s'intitule : « Tiaint veux-te mairiay ? ». Comme on le verra ci-après, il s'agit d'une variante des « Vêpres de Djeannat Djenfô », que m'a chantée Robert Voélin. Ce texte est publié par l'abbé Arthur Daucourt dans le septième tome de son « Dictionnaire des paroisses » (page 284), dans l'article consacré à Undervelier. Le choix du titre s'explique-t-il par le fait que ce digne ecclésiastique ne tenait pas à mêler pratique religieuse et chanson populaire en utilisant le mot « Vêpres » ? C'est plausible, mais

il est certain que les chansons du genre de celle-ci sont encore appelées «Vêpres» par tous ceux qui m'en ont communiqué. Ce texte constitue le plus ancien témoignage recueilli, du moins à ma connaissance. Le septième tome du «Dictionnaire historique des paroisses de l'ancien Evêché de Bâle» parut en 1911, alors que depuis 1907 les membres de la «Commission des chansons populaires de la Suisse romande» s'efforçaient de recueillir le maximum de documents. Comme collaborateur de la «Société des traditions populaires», Arthur Daucourt était donc sensibilisé à cet aspect de la culture traditionnelle.

Tiaint veux-te mairiay?

Djeain Nicolas, mon petit fieu, mon aimi,
Tiaint veux-te te mairiay, dis le me, dis?
Tiaint i serai gros, mai mère, qui vos l'dis,
Ce n'â pe mitenaint, qui seus peté, ô dé nani.

Djeain Nicolas, mon peté fieu, mon aimi,
Aivo tiu vieux-te te mairiay, dis le me, dis?
Aivo lai fêie di roi, mai mère, qui vos l'dis,
Ce n'â pe lai boirdgiere des tchievres, ô dé
[nani.

Djeain Nicolas, mon peté fieu, mon aimi,
Vou lai veux-te mennay, dis le me, dis?
Dain in bé tchété, mai mère, qui vos l'dis,
Ce n'â pe dain enne lodge de tchairbonnie, ô
[de nani.

Djeain Nicolas, mon peté fieu, mon aimi,
Aivô quoi lai veute mennay, dis le me, dis?
Aivô enne voiture, mai mère, qui l'dis,
Ce n'â pe aivô enne tchairatte, ô dé nani.

Djeain Nicolas, mon peté fieu, mon aimi,
Que iy veutes bayïe ai maindgie, dis le me,
[dis?
I iy veux bayïe ai maindgie dé bés reutis, mais
[mère, qui vos l'dis,
Nian pe des paloures de pomates, ô dé nani.

Quand veux-tu te marier? (traduction: G. Lovis)

I

Jean Nicolas, mon petit¹ fils², mon ami,
Quand veux-tu te marier, dis-le moi, dis?
Quand je serai gros, ma mère, que je vous dis,
Ce n'est pas maintenant, que je suis petit, oh!
[Dieu non.

II

Jean Nicolas, mon petit fils, mon ami,
Avec qui veux-tu te marier, dis-le moi, dis?
Avec la fille du roi, ma mère, que je vous dis,
Ce n'est pas la bergère des chèvres, oh! Dieu non.

III

Jean Nicolas, mon petit fils, mon ami,
Où la veux-tu mener, dis-le moi, dis?
Dans un beau château, ma mère, que je vous dis,
Ce n'est pas dans une loge de charbonnier, oh!
[Dieu non.

IV

Jean Nicolas, mon petit fils, mon ami,
Avec quoi la veux-tu mener, dis-le moi, dis?
Avec une voiture, ma mère, que je (vous) dis,
Ce n'est pas dans un chariot, oh! Dieu non.

V

Jean Nicolas, mon petit fils, mon ami,
Que veux-tu lui donner à manger, dis-le moi, dis?
Je lui veux donner à manger du bon rôti, ma mère,
[que je vous dis,
Non pas des épiluchures de pommes de terre, oh!
[Dieu non.

¹ Dans ce premier couplet, il est écrit «petit», ce qui est assurément une erreur d'impression puisque le mot patois correct figure dans les autres couplets.

² «fieu» signifie «filleul» en patois vâdais, mais comme il s'agit d'un dialogue entre une mère et un garçon, on ne peut guère user de cette signification-là, d'où l'emploi du mot «fils», que les traductions en patois d'Ajoie rendent par le terme «fé».

Après la lecture de cette chanson, très logiquement plus d'un lecteur pensera qu'elle n'a rien à voir avec les «Vêpres» profanes dont j'aimerais présenter ici les caractéristiques. Pour saisir les raisons qui m'incitent à la considérer comme une parodie religieuse, il suffit de prendre la peine de lire les paroles de la chanson suivante, dans la version française que je me contente de donner ici pour limiter l'étendue de cet article. En ne fournissant pas les paroles patoises, je ne cause nul préjudice aux linguistes et aux patoisants chevronnés puisque le texte original est conservé dans les fichiers du «Glossaire des patois de la Suisse romande», qui m'a aimablement communiqué ce document classé sous la rubrique «Musique 5. 52». On trouvera donc à Neuchâtel la version patoise de cette chanson populaire recueillie à une date indéterminée par Jules Surdez, transcrite de sa main et donnée au «Glossaire» en 1957.

Les Vêpres du Val Terbi

(Lé Vêpres di Va Terbi)

(Patois de Bassecourt. – Sur l'air d'un psaume des Vêpres)

Traduction des couplets patois faite par Jules Surdez

I

– Quand veux-tu te marier, Petit Joseph, mon fils? Dis-le moi, mon fils, mon gros?

– Encore cet automne, ma mère, je vous le dis¹; croyez-vous que je veux attendre la semaine des trois² jeudis? O Dieu, ma foi, nenni.

II

– Quelle femme veux-tu prendre, Petit Joseph, mon fils? Dis-le moi, etc...

– Une bergère de chèvres, ma mère, je vous l'ai dit; croyez-vous que je veux prendre une princesse? O Dieu, ma foi, nenni.

III

– Quelle robe veux-tu lui acheter, mon fils?, etc...

– Une robe de triège, ma mère, je vous l'ai dit; croyez-vous que je veux lui acheter une robe de soie? O Dieu, ma foi, nenni.

IV

– Que veux-tu lui mettre sur la tête, Petit Joseph, mon fils?, etc...

– Une petite caule, ma mère, je vous l'ai dit, croyez-vous que je veux lui acheter une couronne?, etc...

V

– Quels souliers veux-tu lui acheter?, etc...

– Des sabots de bois, ma mère, je vous l'ai dit; croyez-vous que je veux lui acheter des souliers en chevrette?, etc...

¹ Jules Surdez signale deux variantes: «je vous le dis» et «je vous l'ai dit». Il a donc préféré la seconde.

² Il signale aussi qu'une version indique «les quatre jeudis»; cette expression est encore usitée aujourd'hui, l'autre pas.

VI

- Dans quel lit veux-tu la coucher ?, etc...
- Sur une paillasse de paille, ma mère, je vous l'ai dit; croyez-vous que je veux lui acheter un «double lit»¹ ?, etc...

VII

- Avez-vous déjà vos bagues ?, etc...
- Nous voulons des boucles de rideau, ma mère, je vous l'ai dit; croyez-vous que nous voulons acheter des bagues en or ?, etc...

VIII

- Voulez-vous au moins vous aimer ?, etc...
- Nous nous voulons si bien aimer que nous voulons en avoir douze, si le bon Dieu les donne, ma mère, je vous l'ai dit; croyez-vous que nous n'en aurons qu'un ou deux ?, etc...

IX

- Quand les voulez-vous baptiser ?, etc...
- Sitôt qu'ils seront au monde, ma mère, je vous l'ai dit; croyez-vous que nous attendrons un mois comme ces gros demi-fous ?, etc...

X

- Comment voulez-vous les élever ?, etc...
- Nous en ferons de bons paysans, ma mère, je vous l'ai dit; croyez-vous que nous les laisserons quitter la maison ?, etc...

XI

- Quand ils seront tous mariés, que ferez-vous ?, etc...
- Nous nous aimerons comme le premier jour, ma mère, je vous l'ai dit; croyez-vous que nous nous boudrons ?, etc...

XII

- Et puis, lorsqu'il faudra mourir, quelle contenance aurez-vous ?, etc...
- Nous prierons et puis nous dirons: «Adieu, ce n'est pas pour longtemps.» Ma mère, je vous l'ai dit. Croyez-vous que nous brûlerons comme ceux qui ne croient pas au paradis ?, etc...

XIII

- Gloria Patri, ma mère a cuit, et Filis, un grand gâteau.
Sicut erat, elle me donnera, et principis, un gros morceau.

Les «Vêpres du Val Terbi» transmis par Jules Surdez au «Glossaire des patois de la Suisse romande» portent donc la date de 1957. Le folkloriste a alors 79 ans, d'où la question de savoir à quel âge il recueillit cette parodie religieuse fort peu satirique dans les couplets VIII à XII. Ces «versets» sont même un brin trop catholiques à mon gré... Donc, ils «sentent» la fabrication récente, surtout à cause des «lits jumeaux»,

¹ L'expression «double lit» traduit «în doubye yé», que Jules Surdez traduit aussi par «un lit à deux places, deux lits jumeaux».

meuble inconnu autrefois. Je suppose dès lors que la fin de ces «Vêpres» n'est pas ... d'appellation contrôlée, si je puis dire, que le mélange entre les couplets traditionnels et les versets inventés ne permet pas d'apprécier exactement le sens de cette forme de chanson populaire. Quelques repères d'ordre chronologique confirment cette hypothèse.

Jules Surdez avait un talent certain de musicien. Il était non seulement un bon instrumentiste capable de jouer du violon, du piano, dans une fanfare, de diriger un chœur, mais aussi – surtout – il composa beaucoup de chansons et de danses populaires. Ses premières compositions datent de 1901, alors que ce jeune enseignant de 23 ans était déjà collaborateur du «Glossaire» (dès 1899!) et avait fondé la chorale d'Epauvillers, une des quatre ou cinq sociétés musicales (chant et orchestre) qu'il créa durant sa vie d'instituteur aux Franches-Montagnes. Poète à ses heures, il écrivait paroles et musique avec assez de talent pour que plusieurs de ses chansons soient devenues populaires de son vivant, et le demeurent.

Sous l'influence des musicologues de la «Société suisse des traditions populaires», notamment d'Arthur Rossat, il s'intéressa très tôt à cet aspect de la culture traditionnelle. Donner de plus amples repères conduirait à sortir du cadre de cet article, aussi vais-je fournir un seul élément d'appréciation. Vers 1950, la «Société jurassienne d'Emulation» s'occupa très activement du folklore jurassien, créant plusieurs commissions ad hoc, dont une chargée de recueillir des chansons populaires. Plusieurs musiciens jurassiens œuvrèrent efficacement et Jules Surdez ne fut pas le moins dynamique puisqu'il copia et recopia quasiment mille chansons populaires. Un carnet conservé dans ses archives (actuellement propriété du «Musée jurassien», à Delémont) permet de connaître tous les titres des chansons et danses («vouéyeris») remises à la «Société jurassienne d'Emulation». J'ai contrôlé cette longue liste sans y trouver mention des «Vêpres du Val Terbi», mais il cite «Les Vêpres di paysain», dont nous parlerons tout à l'heure, et «Les Vêpres de l'âne», qui sont de sa composition. Donc, en 1953, il n'a pas encore recueilli la parodie religieuse précitée, du moins tout le laisse-t-il supposer.

Vulgarisateur compétent et apprécié, il écrivit de très nombreux articles folkloriques pour différents journaux et revues, notamment pour «Le Jura», de Porrentruy. Dans ce journal, le 3 septembre 1957 (relevons bien l'année!) il publia un article intitulé «Broderies», dont il convient de citer quelques extraits parce qu'ils sont en rapport direct avec notre sujet.

«Quoique on soit fort croyant dans le Jura catholique (...), nul ne se scandalisait jadis des broderies sur la liturgie que se permettaient des gens facétieux, pour plaisanter bien sûr, non pour manquer de respect des choses saintes. Des chants bouffons, voire burlesques, de malicieuses gaudrioles, parfois un peu osées, parodiaient la plupart des cérémonies religieuses.»

Jules Surdez donne alors quelques exemples, dont je ne retiendrai naturellement que ce qui touche aux «Vêpres».

«Voici le 12^e verset, très convenable, des vêpres du Val Terbi, qui en comptent treize: «Et peus tiain qu'è fâré mœuri, quée mînne viè-vos faire, Djôselè, mon fé, dis-me lo, mon gros? – Nôs vlans dire: Aidue, c'n'â pe po longtemps, mai mère, i vos lo di; tiuaie-vos qu'nôs vlans breûlè comme ces que ne croyan pe â pairaidis? O Dé, ma foi, nâni.»

Rien de plus! Exactement le texte figurant dans le manuscrit conservé au «Glossaire» et dont la traduction est donnée auparavant. Un complément important dont nous devons ultérieurement tenir compte: «Les Vêpres di paysain», il les composa en ... 1912! A Saignelégier, le 3 avril 1912, ainsi que l'atteste le manuscrit conservé au «Musée jurassien».

Jules Surdez connaissait donc depuis belle lurette la parodie vespérale qu'il classe parmi des «broderies sur la liturgie». Voyons l'hymne auquel fait allusion le couplet X: «de bons paysans ... que nous ne laisserons pas quitter la maison»! Finalement, les personnes qui chantaient les «Vêpres» profanes n'étaient-ils pas des paysans?

Les Vêpres di paysain

(Air d'un psaume quelconque des vêpres. – Paroles de J. Surdez)

I

Laudate... niun n'é pus de bêtes en l'étâle,
Ni de pus belles que mai fâle,
Annima... que vos beillechînt pus de laicé,
Feuchînt pus grais que mes djvencés.

II

Puerum... voé troverîns-vos pus hâts femies,
Des ciôs d'aivô pus de pommies,
Discere... pus belles servaintes ou vâlats,
Pus de létans dains les bolas?

III

Domine... ç'ât nos qu'aint les pus belles dgerinnes
Et cment des tiuvés des baibinnes,
Quoniam... de faigats sont remplis nos tchairis,
Nos tchievres n'aint djemais tairi.

IV

Populi... tos les bouebes midiant nos baîchates
Qu'airaint de poijinnes boéchates;
Omnibus... nos dous bouebes sont des dgens d'hôtâ,
Voé en troverîns-vos de tâ?

V

Redimet... nos tchaitis saint bîn poire les raites,
Vos ne les voirais djemais maites;
Luceat... les lair's, les rôlous le saint bîn
C'ât nos qu'ains les doux moillous tchîns.

VI

Speravit... po saivoi me conduire les bues,
Faire ôvale és dg'rinnes pus d'ues,
Humiles... tieuris tâs fannes dains vos mâjons
Que lai mînne ayaint lai réjon.

VII

Potentis... mai fanne n'é pe lai main loidgiere
Et ne seré djemais baidiere.
Beatam... ne nos léchaint péssaie ïn hèrbâ
Sains nos beillie ïn ptét craipâd.

VIII

Gloria patri... ç'ât lé que poétch' les tiulates
Et moi que pale les pommates.
Sicut erat... y crais qu'y lai tchhindgerais bïn
Contre trâs tchâvés de biainc vïn.

Tentons de donner une traduction aussi fidèle que possible de cette parodie religieuse, car Jules Surdez n'en fournit pas.

I

Laudate... nul n'a plus de bêtes à l'étable,
Ni de plus belles que ma fauve,
Annima... qui vous donneraient plus de lait,
Fussent plus gras que mes(?)

II

Puerum... où trouverez-vous plus hauts fumiers,
Des clos avec plus de pommiers,
Discere... plus belles servantes ou domestiques,
Plus de porcelets dans les soues?

III

Domine... c'est nous qui avons les plus belles poules,
Et comme des cuveaux des citrouilles,
Quoniam... de fagots sont remplis nos bûchers,
Nos chèvres n'ont jamais tari.

IV

Populi... tous les garçons lorgnent nos filles
Qui auront de pesantes petites bourses;
Omnibus... nos deux garçons sont des gens d'intérieur,
Où en trouverez-vous de tels?

V

Redimet... nos chats savent bien prendre les souris,
Vous ne les verrez jamais fatigués;
Luceat... les voleurs, les vagabonds le savent bien,
C'est nous qui avons les deux meilleurs chiens.

VI

Speravit... pour savoir mieux conduire les bœufs,
Faire pondre aux poules plus d'œufs,
Humiles... cherchez telles femmes dans vos maisons
Que la mienne ayant la raison.

VII

Potentes... ma femme n'a pas la main large
Et ne sera jamais stérile,
Beatam... nous ne laissons pas passer un automne
Sans nous donner un petit crapaud.

VIII

Gloria patri... c'est elle qui porte les culottes
Et moi qui pèle les pommes de terre.
Sicut erat... je crois que je la changerais bien
Contre trois chopines de blanc vin.

Voilà bien le ton des parodies religieuses du Jura! Raillerie douce, sarcastique sans en avoir l'air, et coup de pied de l'âne pour conclure. Avec ses «Vêpres du paysan» Jules Surdez ne fit nullement une chanson populaire, mais épancha sa bile, soulagea sa rate, agit comme à l'accoutumée: chaque fois qu'il avait des ennuis avec ses concitoyens, il se lançait dans de sarcastiques ou d'humoristiques compositions. Or, en 1912, il quitta Saignelégier pour aller résider au Cerneux-Godat – où son épouse reprit une classe unique – et fut nommé maître de la classe supérieure des Bois. Gageons qu'à l'origine de ce départ se trouvait un différend avec quelque paysan..., outre ses habituels ennuis avec le curé de la paroisse car, dans chaque village où il séjourna, notre folkloriste eut toujours la faiblesse de préférer diriger un orchestre fondé par lui que de s'occuper du chœur d'église... Il serait aisé de prouver ce fait qui éclaire singulièrement le choix de ... la mélodie et l'utilisation assez caustique du latin! Ainsi, sans en avoir l'air, mais en prenant grand soin de recopier et conserver son œuvre, Jules Surdez raillait de manière discrète le curé et beaucoup plus ouvertement le péché mignon de plus d'un paysan: la vantardise! Pour qui a une fois ou l'autre côtoyé un homme de ce tempérament-là, paysan de surcroît, ces «Vêpres» sont assurément bien comiques. Ne parlons point trop du coup de patte donné aux hommes mariés qui vantaient leur épouse à l'auberge, car on s'en moquait en affirmant qu'à la maison, ils n'étaient même pas des domestiques. C'était jadis un principe: on ne vantait pas sa femme, même et surtout quand elle le méritait pleinement!

Je résumerai ma pensée par cet exemple: Une brave personne visitait le jardin d'un ami. Il était tout simplement parfait, grâce à Dame Nature et au labeur incessant du jardinier. Constatant cette perfection, le visiteur finit par déclarer: «Il est rudement beau votre jardin, mais le nôtre est encore plus beau!»... J'en connais qui rient depuis plus de 60 ans,

en se racontant pour la millième fois cette histoire, car ce propos est devenu proverbe, sentence, jugement et, aussi, moyen de se dérober quand il faudrait louer autrui.

Voici un autre exemple de parodie religieuse. Je l'ai recueillie en 1977.

Les Vêpres de Dgennat Dgeanfô

par Robert Voélin

Tiaind ât-ce te veus t'mairiaie
Dgeannat Dgentil, mon fé ?
Tiaind ât-ce te veus t'mairiaie ?
Dis-lo, dis-lo moi, dis !

Lai s'nainne des trâs djûdis,
Mai mère, ï vôs lo dis,
Craites-vos qu'ï v'leuche attendre
lo djoué d'Paîtçhes ?
Oh! par ma foi nâni!

Qué fanne veus-te pâre
Dgeannat Dgentil, mon fé ?
Qué fanne veus-te pâre ?
Dis-me, dis-le moi, dis !

Lai bardgire é poues,
Mai mère, ï vôs lo dis.
Craites-vos qu'ï v'leuche
demaïndaie lai féye â roi ?
Oh! par ma foi nâni!

Qué robe ât-ce que t'y veus aitchetaie
Dgeannat Dgentil, mon fé ?
Qué robe ât-ce que t'y veus aitchetaie ?
Dis-me, dis-lo moi, dis !

Enne robe de gabardine,
Mai mère, ï vôs lo dis.
Craites-vos qu'ï v'leuche
aitchetaie ènne robe de soue
aivô ènne traîne qu'écouve lai route ?
Oh! par ma foi nâni!

Qu'ât-ce que t'y veus bèyie è maindgie
Dgennat Dgentil, mon fé ?
Qu'ât-ce que t'y veus bèyie è maindgie ?
Dis-me, dis-lo moi, dis !

D'lai sope èt peus di laicé pri,
Mai mère ï vôs lo dis,
Craites-vos qu'ï v'leuche
aitchetaie di bon reuti aivô des macaronis ?
Oh! par ma foi nâni!

I

Quand est-ce que tu veus te marier
Jeannot Gentil, mon fils ?
Quand est-ce que tu veus te marier ?
Dis-le, dis-le moi, dis !

La semaine des trois jeudis,
Ma mère, je vous le dis,
Croyez-vous que je veuille attendre
le jour de Pâques ?
Oh! ma foi non!

II

Quelle femme veus-tu prendre
Jeannot Gentil, mon fils ?
Quelle femme veus-tu prendre ?
Dis-moi, dis-le moi, dis !

La bergère aux porcs
Ma mère, je vous le dis.
Croyez-vous que je veuille
demander la fille au roi ?
Oh! ma foi non!

III

Quelle robe est-ce que tu veus lui acheter
Jeannot Gentil, mon fils ?
Quelle robe est-ce que tu veus lui acheter ?
Dis-moi, dis-le moi, dis !

Une robe de gabardine,
Ma mère, je vous le dis,
Croyez-vous que je veuille
acheter une robe de soie
avec une traîne qui balaie la route ?
Oh! ma foi non!

IV

Qu'est-ce que tu veus lui donner à manger
Jeannot Gentil, mon fils ?
Qu'est-ce que tu veus lui donner
Dis-moi, dis-le moi, dis ! [à manger ?

De la soupe et puis du lait pris (caillé),
Ma mère, je vous le dis,
Croyez-vous que je veuille
acheter du von rôti avec des macaronis ?
Oh! ma foi non!

V'ât-ce que t'lai veus botaie coutchie
Dgeannat Dgentil, mon fé?
V'ât-ce que t'lai veus botaie coutchie?
Dis-me, dis-lo moi, dis!

Dains nôte étalate é bèrbis,
Mai mère, ï vos lo dis,
Craites-vos qu'ï lai v'leuche
botaie coutchie dains ïn d'ces
bés yét jumelès aivô des yussues
de dôs qu'an revire de chus?
Oh! par ma foi nâni!

V'ât-ce que t'lai veus moinnaie promenaie
Dgeannat Dgentil, mon fé?
V'ât-ce que t'lai veus moinnaie prome-
Dis-me, dis-lo moi, dis! [naie?

Trâ côps l'toué d'nôte tchairi,
Mai mère, ï vôs lo dis,
Craites-vos qu'ï lai v'leuche
moinnaie promenaie è Paris,
laï vou è y é ces «Bergères en Fôlie»?
Oh! par ma foi nâni!

Dains quoi lai veus-te moinnaie prome-
Dgeannat Dgentil, mon fé? [naie
Dains quoi lai veus-te moinnaie prome-
Dis-me, dis-lo moi, dis! [naie?

Dains nôte bolviatte,
Mai mère, ï vôs lo dis,
Craites-vos qu'ï lai v'leuche
moinnaie promenaie dains ènne d'ces
[bèlles autos,
laï vou an s'emborele pô être
tiytte d'être écâtiè?
Oh! par ma foi nâni!

Qué tchaipé y veus-te aitchetaie
Dgeannat Dgentil, mon fé?
Qué tchaipé y veus-te aitchetaie?
Dis-me, dis-lo moi, dis!

Enne belle boiyatte,
Mai mère, ï vôs lo dis,
Craites-vos qu'ï veleuche
aitchetaie ïn d'ces bés p'tés
tchaipés laï vou è y é dés p'tés
l'ouèjés qu'maindgeant des çlijjes?
Oh! par ma foi nâni!

V
Où est-ce que tu veus la mettre coucher
Jeannot Gentil, mon fils?
Où est-ce que tu veus la mettre coucher?
Dis-moi, dis-le moi, dis!

Dans notre (petite) étable à brebis,
Ma mère, je vous le dis,
Croyez-vous que je la veuille
mettre coucher dans un de ces
beaux lits jumelés avec des draps
de dessous qu'on retourne dessus?
Oh! ma foi non!

VI
Où est-ce que tu veus la mener promener
Jeannot Gentil, mon fils?
Où est-ce que tu veus la mener promener?
Dis-moi, dis-le moi, dis! *

Trois coups autour de notre remise,
Ma mère, je vous le dis,
Croyez-vous que je veuille
la mener promener à Paris,
là où il y a ces «Bergères en Folie»?
Oh! ma foi non!

VII
Dans quoi veus-tu la mener promener
Jeannot Gentil, mon fils?
Dans quoi veus-tu la mener promener?
Dis-moi, dis-le moi, dis!

Dans notre brouette,
Ma mère, je vous le dis,
Croyez-vous que je veuille
la mener promener dans une de ces
belles autos,
là où on s'harnache pour être quitte
d'être écrasé?
Oh! ma foi non!

VIII
Quel chapeau veus-tu lui acheter
Jeannot Gentil, mon fils?
Quel chapeau veus-tu lui acheter?
Dis-moi, dis-le moi, dis!

Un beau foulard,
Ma mère, je vous le dis,
Croyez-vous que je veuille
acheter un de ces beaux petits chapeaux
où il y a des petits oiseaux qui
mangent des cerises?
Oh! ma foi non!

Qués soulaies y veus te aitchetaie
Dgeannat Dgentil, mon fé?
Qués soulaies y veus-te aitchetaie?
Dis-me, dis-lo moi, dis!

Enne paire de soquelis,
Mai mère, ï vòs lo dis,
Craites-vos qu'ï veleuche aitchetaie
ènne bèlle paire de soulaies en tieûe
vernî aivô des talons en aidieuye?
Oh! par ma foi nâni!

Qués tiulattes y veus-te aitchetaie
Dgeannat Dgentil, mon fé?
Qués tiulattes y veus-te aitchetaie?
Dis-me, dis-lo moi, dis!

Enne paire de tiulattes è bolançe,
Mai mère, ï vos lo dis,
Craites-vos qu'ï veleuche aitchetaie
ènne d'ces bèlles péres de fuseaux
aivô des fermetures en éyujon?
Oh! par ma foi nâni!

Qué soutien-gorge y veus-te aitchetaie
Dgeannat Dgentil, mon fé?
Qué soutien-gorge y veus-te aitchetaie?
Dis-lo, dis-lo moi, dis!

In soutien-gorge en toile écrûe,
Mai mère, ï vòs lo dis,
Craites-vos qu'ï v'leuche aitchetaie
ïn d'ces bés p'tés soutien-gorge
aivô des p'tés ballonnets qu'étiâfant
tiaind an les toutche?
Oh! par ma foi nâni!

Qué tch'mije y veus-te aitchetaie,
Dgeannat Dgentil, mon fé?
Qué tch'mije y veus-te aitchetaie?
Dis-lo, dis-lo moi, dis!

Enne boienne tchémije en toile de
menaidge, mai mère, ï vòs lo dis,
Craites-vos qu'ï v'leuche aitchetaie
ènne d'ces bèlles tchemijes en dentelle
laî vou è y é mairqué «Bonsoir,
bonne nuit»?
Oh! par ma foi nâni!

IX

Quels souliers veux-tu lui acheter
Jeannot Gentil, mon fils?
Quels souliers veux-tu lui acheter?
Dis-moi, dis-le moi, dis!

Une paire de soquelis,
Ma mère, je vous le dis,
Croyez-vous que je veuille acheter
une belle paire de souliers en cuir vernî,
avec des talons en aiguille?
Oh! ma foi non!

X

Quelles culottes veux-tu lui acheter
Jeannot Gentil, mon fils?
Quelles culottes veux-tu lui acheter?
Dis-moi, dis-le moi, dis!

Une paire de culottes à fourrageoir
(fond mobile),
ma mère, je vous le dis,
Croyez-vous que je veuille acheter
une de ces belles paires de fuseaux
(pantalons très étroits)
avec des fermetures «Eclair»?
Oh! ma foi non!

XI

Quel soutien-gorge veux-tu lui acheter
Jeannot Gentil, mon fils?
Quel soutien-gorge veux-tu lui acheter?
Dis-le, dis-le moi, dis!

Un soutien-gorge en toile écrue,
Ma mère, je vous le dis,
Croyez-vous que je veuille acheter
un de ces beaux petits soutiens-gorge
avec des petits ballonnets qui éclatent
quand on les touche?
Oh! ma foi non!

XII

Quelle chemise veux-tu lui acheter,
Jeannot Gentil, mon fils?
Quelle chemise veux-tu lui acheter?
Dis-le, dis-le moi, dis!

Une bonne chemise en toile de ménage,
Ma mère, je vous le dis,
Croyez-vous que je veuille acheter
une de ces belles chemises en dentelle
où il est marqué «Bonsoir, bonne nuit»?
Oh! ma foi non!

Antienne

E y aivait ïn còp ènne tchievre
Chu ïn poirie que maindgeaît.
Lo loup, qu'étaît vâ, que la ravoétaît,
E y diés de déchendra.
Lai tchievre s'y dié que si elle
déchendaît lo loup lai mandgeraît.
Lo loup y dié qu'è ne maindgeaît
pe de tchie lo Grand Vârdi.
Lai tchievre, è fut chi bête, qu'èlle
déchende, lo loup lai prit per sai
gairgatte et lai fit tchaintaie:
«Erou. Eraie!»

XIII

Il y avait un coup une chèvre
Sur un poirier qui mangeait.
Le loup, qui était en bas, la regardait.
Il lui dit de descendre.
La chèvre se dit que si elle descendait,
Le loup la mangerait.
Le loup lui dit qu'il ne mangeait
pas de chair le Vendredi-Saint.
La chèvre, elle fut si bête, qu'elle
descendit; le loup la prit par son gosier
et la fit chanter:
«Erou. Eraie!»

Ces «Vêpres» sont chantées aujourd'hui encore par le barde Robert Voélin, dont j'ai présenté la vie et l'œuvre dans la revue «Archives de la Société suisse des traditions populaires», volume 1982 (pages 129 à 150). En invitant le lecteur à consulter cette notice, je puis directement mettre en évidence quelques caractéristiques importantes de cette parodie. Le trait noir fait à côté de certains versets signifie qu'il s'agit de paroles inventées par Robert Voélin lui-même. Nous avons pris grand soin d'ainsi déterminer ce que le chanteur ajoulot a appris par audition, de sa mère sauf erreur, donc ce qui est plus ou moins traditionnel. En comparant avec la chanson publiée par Arthur Daucourt on constate que la trame est la même. Les «Vêpres de Djeannat Djeanfô» présentent aussi de nombreuses similitudes avec les «Vêpres du Val Terbi».

Les adjonctions de Robert Voélin prennent tout leur sens après l'exemple donné par Jules Surdez avec ses «Vêpres di paysan», même si elles sont essentiellement faites pour amuser l'auditoire en tirant parti de détails vestimentaires modernes, et sans souci de dénoncer ouvertement des travers ou des défauts. D'ailleurs Robert Voélin le dit lui-même: «J'ai un peu adapté les vêpres pour amuser les gens.» Mais il ajoute qu'il a un certain penchant à ... «se ficher un peu des gens». Même trop gentil pour faire œuvre sarcastique, Robert Voélin est, semble-t-il, tout à fait dans la ligne traditionnelle en matière de parodie religieuse. Ce chantre d'église n'a nullement l'intention de se moquer un brin du curé – par exemple en imitant la voix ou l'accent d'un ecclésiastique connu – mais il aime l'humour plus que la moralisante parodie qui constitue la fin des «Vêpres du Val Terbi». Rien de tel chez lui, ce qui le rapproche d'une autre version, celle qu'on nomme «Les Vêpres de Vendlincourt».

Cette parodie ressemble fortement aux deux autres, car elle est aussi totalement consacrée au dialogue d'une mère avec son fils en âge de se marier. Seuls quelques termes sont différents, et elle ne compte que dix couplets. Une différence importante marque la conclusion, qu'on en juge!

«Magnificat anima méa, mè mie a tot déschirie,
Ça les raites que l'ïn reudgie,
Ça les raites que l'ïn reudgie-ie;»

Ce qui signifie: «Magnificat anima méa, ma mie est toute déchirée,
Ce sont les souris qui l'ont rongée,
Ce sont les souris qui l'ont rongée.»

J'avoue ne pas très bien comprendre la signification cachée de tous ces couplets consacrés au mariage. Il y a certainement une tradition perdue qui survit à travers ces «Vêpres»-là. Ce ne sont pas les seuls connus; à l'heure actuelle, je possède les paroles des parodies religieuses dites «Vêpres du Val Terbi», «Vêpres de Djeannat Djeanfô», «Vêpres de Vendlincourt», «Vêpres du Maira», «Vêpres de Montfaucon» (pas celles dont je parle au début de cet article) dans deux versions un peu différentes. La simple énumération des personnes qui m'ont procuré ces textes – et que je remercie vivement d'avoir répondu favorablement à mon appel – va montrer que cette forme de parodie était connue dans l'ensemble du Jura catholique: M. Robert Voélin, Alle; M. Jules Surdez, Ocourt (enfance) et différents villages des Franches-Montagnes; M. Denys Surdez, son fils, Bassecourt; M. l'abbé Friche, Delémont; Rév. Sr. Surdez, Le Maira (Buix); M. Marc Montavon, Delémont; M. René Boinay, Moutier (il a vécu à Vendlincourt) – M. Jean Farine, Montfaucon. Des dizaines de personnes (dans tout le Jura) m'ont dit avoir entendu chanter des «Vêpres» profanes, mais il me fut impossible de savoir si elles étaient à caractère matrimonial.

Cette forme de parodie religieuse semble avoir un lien direct avec des manifestations traditionnelles liées aux noces. Il existe de nombreuses chansons utilisées lors du mariage, mais aucune n'a ce caractère parodique, du moins parmi celles que j'ai pu découvrir. Beaucoup de chansons de noces présentent la particularité d'être conçue sous forme de dialogue: jeunes gens et jeunes filles se répondent, le fiancé et sa belle, d'aucuns s'expriment même au nom des parents, que sais-je encore. Mais je ne connais pas d'exemple où la mère questionne son fils. Le plus curieux n'est-il pas que ce dialogue puisse aussi intervenir entre un père et son grand fils. Jamais la fille n'intervient directement dans une parodie religieuse à caractère matrimonial: elle en est l'héroïne passive! Voici une version qui fait dialoguer un père et son fils, ce qui constitue une exception dont il convient de faire plus ample connaissance. Bien que n'ayant aucun rapport avec la parodie évoquée au début de cet article, elle en porte ce titre:

Les Vêpres de Montfâcon

- | | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| – Oué t'en vète Djean mon aimi,
Pté djingnon profiton?
Oué t'en vète Djean mon aimi? | I
– Oû t'en vas-tu Jean mon ami,
Petit «djingnon profiton» ¹
Oû t'en vas-tu Jean mon ami? |
| – Y m'en vai ai lai foire
Mon pére, qu'en musaite vos,
A ce qui n'se pon es bon dialai que vos? | – Je m'en vais à la foire
Mon pére, que musez-vous,
Est-ce que je ne suis pas aussi bon
petit diable que vous? |

¹ djingnon = geignard profiton = profiteur

- Qué vète faire ès lai foire
Djean mon ami,
Pté djingnon profiton ?
- Y m'en vai aitchtaie
Inne fanne mon père,
Qu'en musaite vos,
As qui n'se pon se bon qu'vos
D'en aivoi inne qumen vos ?

- Daivos quoi t'lai veu vêtre
Djean mon ami,
Pté djingnon profiton ?
- D'aivos de belles robes de soûe
Mon père, qu'en musaite vos ?
S'n'a pon daivos inne veille
toile de say cmen vos.

- Daivos quoi t'lai veu neuri
Djean mon ami,
Pté djingnon profiton ?
- Daivos di bon pin bian
Mon père, qu'en pensête vos ?
Mais s'n' pon d'aivos d'lai
Veille avongne qumen vos.

Lauou date sa inne rouatche
Lauou date bon bon dedos
Lou di ai lai tchivre
Descendai descendai ma mie
Loulou faî faire ai la tchivre
Bè bè bè bè
Lai tchivre se fine
Elle fit faire a lou ou ou ou
In bâton, doux bâtons
Sa les vèpres de Monfâcon.

- II
- Que vas-tu faire à la foire
Jean mon ami,
Petit «djingnon profiton» ?
 - Je m'en vais acheter
Une femme mon père,
Que musez-vous,
Est-ce que je ne suis point aussi
bon que vous
D'en avoir une comme vous ?

- III
- Avec quoi la veux-tu vêtir
Jean mon ami,
Petit «djingnon profiton» ?
 - Avec de belles robes de soie
Mon père, que musez-vous ?
Ce n'est point avec une vieille
toile de sac comme vous.

- IV
- Avec quoi la veux-tu nourrir
Jean mon ami,
Petit «djingnon profiton» ?
 - Avec du bon pain blanc
Mon père, que musez-vous ?
Mais ce n'est point avec de la
Vieille avoine comme vous.

- V
- Laudate c'est un rouet (?)/
une roulette (?)
Laudate bond bond dessous
Loup dit à la chèvre:
«Descendez! Descendez! ma mie.»
Loulou fait faire à la chèvre:
«Bè! Bè! Bè! Bè!»
La chèvre si fine,
Elle fit faire au loup «Hou! Hou! Hou!»
Un bâton, deux bâtons,
C'est les vèpres de Montfaucon.

Aussi fidèlement que possible j'ai transcrit le manuscrit et tenté de traduire en français ces couplets assez curieux. A part les versets III et IV, qui ressemblent à certains passages des «Vêpres» déjà présentées, tout le reste de cette parodie est différent. Comme dans les «Vêpres de Montfaucon» évoqués au début de cet article, le son «on» joue un rôle non négligeable. N'oublions pas qu'on veut ainsi se moquer un brin de l'accent de certains habitants de la région qui, aujourd'hui encore, ont tendance à accentuer les «on». La fin de la parodie est très révélatrice de ce souci et, à plusieurs reprises, ce sont les seules paroles qu'on put me dire:

«Un bâton, deux bâtons,
Ç'ât les vèpres de Montfâcon!»

Le ton de cette parodie religieuse est plus âpre (beaucoup!) que celui des autres «Vèpres». Alors que dans les autres versions le fils ne manifeste nulle impatience ou ne rechigne pas face aux questions un peu indiscreètes de sa mère, dans les «Vèpres de Montfaucon» le gars ne veut pas passer pour un imbécile ou un incapable. Il va même jusqu'à s'opposer à son père, tout en le vouvoyant, bien sûr, car naguère encore nul enfant n'aurait osé tutoyer ses parents. Ses réponses sont parfois à double sens, pleines de critiques cachées, voire quasiment injurieuses si l'on songe qu'il l'accuse d'avoir utilisé de la toile de sac pour vêtir sa femme, donc la mère de Jean. La répétition des «cmen vos!» n'a-t-elle pas un caractère fortement accusateur? Alors que dans les autres versions le jeune gars répond par des sornettes, des niaiseries, des balivernes, dans ces «Vèpres»-ci le vilain rôle est donné au père.

Et ce ton-là me semble devoir être rapproché de celui que prend le fils dans la chanson «Tiaint veux-te te mairiay?» Bien que dialoguant avec sa mère, il montre son intention de faire un beau mariage en usant de comparaisons désavantageuses pour ce qui semble être la réalité, ou du moins une certaine réalité. D'ailleurs, dans les «Vèpres» du Val Terbi et autres, les images sont inversées comme si la mère avait des prétentions excessives pour un fils bien peu disposé à se marier. Exception faite de la fin des «Vèpres du Val Terbi» qui sentent fortement la morale ecclésiastique.

Qui saura jamais m'expliquer l'origine exacte de ces parodies religieuses matrimoniales? Qui retrouvera les «autres»... «Vèpres de Montfaucon» et les satiriques et irrévérencieux couplets dont parlait Jules Surdez sans donner d'exemples? Le seul repère trouvé jusqu'à ce jour me conduit en Franche-Comté, à Lamoura très exactement. Une «Parodie des chants des Matines» est publiée dans «Faune et flore populaires de la Franche-Comté», par Ch. Beauquier, un ouvrage très instructif paru à Paris en 1910, chez Ernest Leroux. A la page 123, cet auteur donne une parodie religieuse qui ressemble très fortement à «L'Antienne» que m'a chantée Robert Voélin. Mais ceci est une autre histoire, que j'aborderai peut-être un jour avec d'autres chansons satiriques jurassiennes.

Collaborateur

M. GILBERT LOVIS, 2801 Rossemaison